

La lettre de parly2

Bulletin d'information et de liaison
des Copropriétaires et Résidents



Les bons
gestes...

...un jeu
d'enfant

Votre mémo
pour bien trier.

Dossier

Environnement et bonnes pratiques, tous responsables.

Vos contacts à la gérance.

VOUS AIDER À CONCRÉTISER VOS PROJETS



Venez découvrir l'offre privilège
que nous vous réservons à la souscription
de votre **crédit Expresso**⁽¹⁾

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

> Pour découvrir notre offre, rendez-vous dans
l'une de vos **Agences Société Générale** :

> **LE CHESNAY NOUVELLE FRANCE**

15 rue Pottier
Tél : 01 39 55 91 21

> **LE CHESNAY SIMARD**

4 rue de la Celle
Tél : 01 39 23 89 50

> **LE CHESNAY PARLY 2**

64 rue Moxouris
Tél : 01 39 23 93 80

> **LA CELLE SAINT CLOUD**

17 avenue Guibert
Tél : 01 39 69 36 38

DEVELOPPONS ENSEMBLE

L'ESPRIT
D'ÉQUIPE  SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le prêteur Sogéfinancement SAS, RCS Sogéfinancement / 394 352 272 RCS Nanterre. Délai légal de rétractation : 14 jours à compter de votre acceptation du crédit. Offre valable jusqu'au 31/12/2015 dans toutes les agences participant à l'opération, sous réserve de l'acceptation par l'agence. Société Générale, BDDF/DCM/CCM - Tour Granite - 75886 Paris Cedex 18, S.A. au capital de 1 006 509 557,50 € - 552 120 222 RCS Paris, siège social 29, Bd Haussmann, 75009 Paris. - Crédit photos : Graphic Obsession - 02/15.

La lettre de Parly2 N°82
Éditeur : Association Parly.com
Local postal 376 - 78158 Le Chesnay cedex - Téléphone : 01 39 55 31 11
Email : parlycom@parly2.com - site web : www.parly2.com
Responsable de la publication : P. Chapotot, Directeur de la Rédaction
Ont participé à la réalisation de ce numéro : D. Bilger, A. Cahen, P. Chapotot,
B. Labelle, M. Lecluse, F. Leridon, C. Rich, P. Vidal

Photos : Parly.com
Crédits photos : Shutterstock, Eco-Emballages et Versailles Grand Parc.
Publicités : CPH IMMOBILIER / CULINELLE / LOGGIARAMA / SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Conseil et conception graphique : MARKETING TACTICS - 01 69 86 15 28
Imprimerie Actuel Graphic
Ce document est imprimé sur Satimat Green 135g, certifié FSC

Edito

► Résidents de Parly2, tous responsables !

Copropriétaires ou locataires de longue date, ou récemment installés à Parly2, chacun se réjouit de la qualité de ce cadre de vie : des ensembles bâtis, soigneusement entretenus, entourés d'un patrimoine végétal diversifié.

Ce regard sympathique sur nos résidences ne doit pas faire oublier les progrès que nous devons tous accomplir pour faire toujours mieux, toujours plus, pour profiter du « bien vivre à Parly2 » (cf. Lettre de Parly2 N°76). Personne ne doit rester indifférent au « petit plus » à réaliser pour contribuer à la préservation de ce cadre de vie privilégié.

Porter attention à son environnement quotidien pour le rendre toujours plus agréable, c'est respecter la propreté de nos allées piétonnes ou de nos espaces verts mais également le tri sélectif des ordures ménagères ou la bonne gestion des encombrants.

C'est tout le sens du dossier « Propreté » auquel ce numéro de la lettre de Parly2 est consacré. Les bons gestes, les bonnes attitudes limitent les désagréments et évitent de surcroît de générer des coûts supplémentaires qui se retrouveront inévitablement dans nos charges.

La responsabilité des copropriétaires, inscrite dans la loi sur la copropriété, c'est aussi de contribuer à son bon fonctionnement.

Cela commence naturellement par la participation aux différentes assemblées générales annuelles de la copropriété (parties communes générales en juin) ou à celle de votre résidence.

Lors des assemblées générales de vos résidences du dernier trimestre 2015, vous serez invités à renouveler et à élire, pour 3 ans, les membres des conseils de votre résidence. Pour vous présenter au sein des conseils, pas besoin de CV élogieux ou de profession de foi, mais tout simplement d'un peu de disponibilité (quelques heures dans l'année), de bon sens et d'un investissement toujours au service de l'intérêt général de votre résidence et de l'ensemble de la copropriété. Alors, ne prenez pas le parti de ceux qui sont toujours prompts à la critique !

Si vous souhaitez des informations complémentaires avant de vous présenter, je vous invite à contacter votre conseil ou le bureau du Conseil Syndical Principal. Nous vous apporterons toutes précisions utiles sur le fonctionnement de la « machine de Parly2 » et votre future mission.

Bien cordialement,

► **Patrick Chapotot**
Président du Conseil Syndical Principal

Sommaire

1. Environnement et bonnes pratiques, tous responsables

- Les ordures ménagères 4
- Mémo : bien trier à Parly2 5
- L'entretien au quotidien de nos résidences 8

2. Actualités

- La gestion de vos résidences : comment ça marche ? 10
- Fermeture des loges, le samedi matin à 10h30 11

- Nouveaux arrivants à la gérance 12
- Connectez-vous sur www.parly2.com 12
- Les assemblées secondaires : taux de participation 13
- Charges de copropriété : comment nous situons-nous ? 14
- La fibre optique à Parly2 15
- Programme du Club Ars 18

3. Interview

- Jonathan Toulemonde, nouveau directeur du centre commercial 16

4. Brèves

- Auto Lib'... été 2015 17
- Lucien Hornik nous a quittés... 18
- Arbres tombés près de l'Arboretum 18

Environnement et bonnes pratiques, tous responsables



→ Les ordures ménagères

Transfert de la compétence à Versailles Grand Parc (VGP)

Alors que Rocquencourt appartient à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (VGP) depuis 2003, Le Chesnay y est entré le 1^{er} janvier 2014. A cette date, la gestion des ordures ménagères a été transférée à VGP.

Ainsi, pour les questions relatives aux déchets, il ne faut plus s'adresser à la mairie du Chesnay, mais directement à l'intercommunalité.



Pour toute demande ou information :

www.versaillesgrandparc.fr

▶ N° Vert 0 800 284 524

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Ce thème vous paraît peut-être « déjà vu »...

Et pourtant la propreté est un sujet récurrent de nos réunions de conseils syndicaux : qui ne s'est plaint de l'absence de tri, des objets encombrant le local Vide-Ordures (VO), des déchets jetés dans le VO sans emballage... ?

Même si vous n'êtes pas un fervent défenseur de l'avenir de la planète, vous êtes certainement sensible à préserver la qualité de votre cadre de vie et/ou à limiter vos dépenses... car la propreté coûte cher, que ce soit au travers de vos charges de copropriété ou de vos impôts locaux !

Rappelons les gestes et habitudes simples qui permettent de limiter, voire de diminuer ces coûts et de continuer à dire « il fait bon vivre à Parly2 » !

Détachez et conservez ce mémo.



Il reprend l'ensemble des règles et informations pratiques du tri sélectif à Parly2.

Même si la sortie des poubelles est effectuée par nos sociétés de nettoyage,

- ▶ notez les jours de ramassage pour ne pas trouver tel ou tel bac plein,
- ▶ compactez vos déchets,
- ▶ portez vous-même les gros cartons au point de collecte habituel de votre résidence, la veille au soir du jour de la collecte.

En cas de doute, interrogez votre intendant.



Mémo bien trier à Parly2



Le verre

! Inutile de laver le verre



Bouteilles



Pots, bocaux

Les interdits



Vaisselle cassée
> En sac ordures ménagères



Ampoules



Miroir
> En déchetterie



Jours de ramassage (avant 7h le matin) ► Le Chesnay : vendredi / Rocquencourt : jeudi



Les déchets recyclables

! Gros cartons préalablement découpés



Bouteilles, bidons et
flacons en plastique



Briques alimentaires,
boîtes et cartons
d'emballage



Aérosols, canettes,
boîtes de conserve



Tous les papiers
Journaux, magazines, prospectus, lettres,
enveloppes, annuaires, livres, cahiers

Les interdits



Cartons de pizza
> En sac ordures ménagères



Barquettes en polystyrène
> En sac ordures ménagères



Sacs et films en plastique



Pots de yaourt,
de crème fraîche



Barquettes en plastique



Jours de ramassage (avant 7h le matin) ► Le Chesnay : mardi, vendredi / Rocquencourt : mardi



Les ordures ménagères

! En sacs VGP bien fermés



Sacs et films en plastique



Pots de yaourt,
de crème fraîche

Les interdits



Verre



Déchets EEE
> En déchetterie



Déchets toxiques
> En déchetterie



Barquettes en plastique



Couches



Jours de ramassage (avant 7h le matin)

Le Chesnay : lundi, jeudi, samedi

Rocquencourt : lundi, mercredi, vendredi



Les déchets végétaux



Uniquement dans les sacs en papier kraft fournis par VGP pour les résidents ayant la jouissance d'un jardin privatif. Pour une 1^{ère} demande de sacs, il convient de contacter VGP (Coordonnées en bas de la page).



Pelouse, feuilles mortes, petits branchages



Fleurs coupées



Sapins



Jours de ramassage

(avant 7h le matin, directement au point habituel de collecte de la résidence)

Le Chesnay : lundi, du 01/03 au 31/12

Rocquencourt : lundi, du 15/03 au 30/11

3^{ème} lundi du mois, du 01/12 au 14/03

Les encombrants



Mobilier



Matelas, sommiers



Tapis, moquette



Sanitaires



Ferraille



Les interdits

> A apporter en déchetterie



Carrelage, gravats



Pièces automobiles



Peinture



Déchets EEE



Jours de ramassage (à déposer la veille au soir, au point habituel de collecte de la résidence)

Le Chesnay : 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois
Rocquencourt : 3^{ème} vendredi du mois

La déchetterie



A déposer au bon emplacement, en se repérant grâce aux pictos suivants :



Mobilier, matelas



Tout venant : tapis, moquette



Métaux : ferraille...



Cartons vides et pliés



Déchets verts



Gravats : carrelage, sanitaires,...



Peinture



Huiles de vidange, batteries, pneus

Déchets d'équipements électriques et électroniques (Déchets EEE)



Téléviseurs, ordinateurs



Réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, micro-ondes...



Hi-fi, rasoirs, perceuses, mixeurs, téléphones, cafetières, jouets électriques ou électroniques



Lampes fluocompactes, tubes fluorescents...



Pour les Chesnaysiens

37 rue Caruel de Saint Martin

Lundi de 13h30 à 16h30

Du mardi au samedi de 8h à 12h



Pour les Rocquencourtois

Rue Abel Gance

ZA de la Croix Bonnet à Bois d'Arcy

Du mardi au vendredi de 9h à 13h

et de 14h à 18h

Samedi de 9h à 18h

Dimanche de 9h à 13h



Pour Le Chesnay et Rocquencourt, accès sur présentation d'un badge, dont la demande gratuite peut être faite auprès de VGP par téléphone ou sur le site web - permet 20 accès par an.



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération



Pour plus de détails, demandez le guide du tri.



Pour toute demande ou information :

www.versaillesgrandparc.fr

N° Vert 0 800 284 524

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Mal trier coûte cher à chacun !

Les erreurs constatées le plus fréquemment par nos intendants :

- ▶ **Dans le bac jaune (déchets recyclables) sont déposés**, le sac poubelle fermé, les emballages souillés (type carton à pizza) ou le verre. Ces maladresses de tri, volontaires ou involontaires, entraînent des coûts supplémentaires de transport, de tri parfois encore manuel et d'incinération qui seront répercutés sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères* (TEOM).



Prenons donc le temps de trier et en cas de doute, jetons dans les poubelles (déchets non recyclables).

- ▶ **Les objets électriques, électroniques, les vieux pneus...** déposés dans les locaux VO, les couloirs de caves ou les garages souterrains au détriment de l'harmonie de nos bâtiments. Ceci oblige nos intendants à faire appel à des enlèvements exceptionnels par les sociétés de nettoyage qui facturent cette prestation, générant des charges supplémentaires, supportées par chaque copropriétaire.



Prenons donc le réflexe de nous rendre à la déchetterie.

Les vide-ordures

A la construction de notre copropriété, l'existence d'un vide-ordures dans chaque appartement apparaissait comme un luxe et un gage de modernité !

Aujourd'hui, si certains « anciens » Parlysiens l'utilisent toujours, de plus en plus de résidents le condamnent et il ne serait pas étonnant qu'une réglementation future oblige à sa suppression définitive.

Dans tous les cas, il est important de rappeler quelques règles élémentaires pour un bon usage :

- ▶ Ne jeter que des déchets préalablement triés et emballés dans des sacs hermétiquement fermés pour d'évidentes raisons d'hygiène,
- ▶ Ne rien jeter qui puisse générer une nuisance sonore (objets lourds ou bouteilles) ou risquer de blesser la personne en charge du ramassage (notamment le verre),
- ▶ Ne pas jeter de mégots de cigarette (pouvant être à l'origine d'incendies).



*TEOM 2014 Le Chesnay : 4,07% en 2014.
TEOM 2014 Rocquencourt (Taux de VGP): 5,39%.
Du fait de l'entrée dans l'intercommunalité, la TEOM Le Chesnay se rapprochera progressivement de ce taux à horizon 2023.



Est-il si difficile de respecter les jours de dépose ou de se rendre à la déchetterie ?

L'encombrement des locaux VO, voire le dépôt sauvage dans des recoins de nos résidences ou entre les haies sont hélas des scénarios trop connus de nous tous !

Téléviseur

Emballage carton

Février 2015, entre 2 haies

→ L'entretien au quotidien de nos résidences

La mise en propreté des parties communes de nos bâtiments, de nos allées et de nos boxes est externalisée. Six sociétés interviennent sur la copropriété : Royal Net, GDO, TFN, DBC, La Rationnelle et ARCLEAN. Seule la résidence Passy confie encore le ménage partiellement et la gestion des poubelles à son intendant et son épouse.



Quelles sont les tâches confiées aux prestataires ?

Chaque contrat est négocié par les conseils syndicaux secondaires ; le cahier des charges est sensiblement identique d'une résidence à l'autre et comprend :

▶ La gestion des ordures ménagères

- Mise en sacs 7j/7,
- Évacuation des ordures ménagères et nettoyage des locaux VO au quotidien (sauf le dimanche),
- Désinfection régulière des containers et des locaux VO.

▶ L'entretien des halls d'entrée, cabines d'ascenseurs, escaliers et paliers, couloirs de caves et locaux vélos

- Balayage des sols, vidage des corbeilles, nettoyage des miroirs au quotidien,
- Aspiration et dépoussiérage généralement hebdomadaires,
- Cristallisation des sols en marbre : remise en état complète une fois par an et entretien environ tous les 2 mois.

▶ L'entretien des abords : allées, parkings extérieurs et souterrains, mobilier urbain

- Ramassage des débris et vidage des corbeilles au quotidien,

- Balayage des allées, parkings, escaliers extérieurs de 1 à 2 fois par semaine selon la saison,
- Ramassage des feuilles en automne 2 fois par semaine,
- Nettoyage des luminaires 2 fois par an,
- Nettoyage complet des allées, boxes, escaliers extérieurs de 1 à 2 fois par an selon les contrats.

Quel est le coût moyen de ces prestations ?

En rappelant que nos résidences comportent 3 types (1-2 et 3) et des bâtiments de 2 tailles R+2 et R+4, **les charges mensuelles d'entretien par bâtiment oscillent entre 520 et 900 € TTC par mois**. Globalement, ce montant représente 21,5% du budget de fonctionnement des résidences.



Comment améliorer encore notre cadre de vie et limiter nos coûts de fonctionnement ?

► En réalisant éventuellement des travaux pour faciliter l'entretien de nos immeubles et de nos allées

- Carrelage des locaux VO : 28 résidences ont déjà réalisé cet investissement. Le coût moyen par bâtiment est de 3 000 € TTC,
- Mise en peinture des couloirs de cave : 14 résidences ont déjà fait ces travaux. Le coût moyen par bâtiment est de 2 500 € TTC,
- Installation de corbeilles à papier dans les allées : 9 résidences n'en ont pas encore.

► En rappelant à chacun d'entre nous quelques règles de civisme

- Éviter d'encombrer nos locaux VO et autres parties communes, comme nous l'avons vu précédemment, mais se rendre à la déchetterie,
- Ne pas salir les ascenseurs et plafonds ou dégrader les portes et montées d'escalier en cas d'emménagement, de déménagement ou de transport d'objets encombrants,
- Ne rien jeter dans les jardins privatifs depuis les étages supérieurs (mégots, fleurs fanées, restes de repas en secouant la nappe...),

- Utiliser à bon escient les corbeilles extérieures et ne pas y déposer son sac plein d'ordures,
- Ramasser les déjections de ses animaux, ne pas nourrir les oiseaux dont les fientes salissent nos façades,
- Respectons également nos canalisations ! (cf. Lettre de décembre 2014 - p 8).

► **Dorothee BILGER**



L'accord parfait entre vos attentes et nos réalisations

Culinelle
 L'ART DE LA CUISINE SUR-MESURE

01 39 55 22 41

4 rue de Versailles
 78150 Le Chesnay

www.culinelle.fr

La gestion de vos résidences : comment ça marche ?



Depuis l'été 2013, trois gérants ont pour mission la gestion et le suivi de vos 36 résidences, ainsi que des garages situés sous l'avenue Dutartre.

Leurs tâches sont variées et, en dehors de leur mission de conseil, sont principalement les suivantes :

Assemblées générales des syndicats secondaires

- ▶ Préparation des budgets et de l'ordre du jour de l'assemblée générale en liaison avec le conseil syndical et le service juridique,
- ▶ Demande de devis, appels d'offres pour les travaux,
- ▶ Tenue des assemblées générales, établissement des procès verbaux.

Travaux

- ▶ Commande, contrôle et suivi,
- ▶ Réunions de chantier,
- ▶ Information des résidents.

Comptabilité

- ▶ Suivi du budget et des factures.

Gestion courante

- ▶ Visite des résidences,
- ▶ Veille du respect du règlement de copropriété et règlement intérieur,
- ▶ Réponses et informations aux copropriétaires,
- ▶ Participation à des réunions : conseil syndical, groupes de travail, commissions,...

Pour toutes ces tâches, ils sont aidés par deux assistantes dont le rôle est primordial mais qui jusqu'à maintenant avaient peu de contacts avec les copropriétaires et restaient « dans l'ombre ».

Nous avons décidé de faire évoluer leurs missions, de les faire participer plus activement à la vie des résidences, et ainsi, de vous donner leurs coordonnées afin que vous puissiez communiquer avec elles et les joindre en priorité. Elles savent résoudre bon nombre de problèmes et répondre à de nombreuses questions que vous vous posez. Vous trouverez p11 le tableau de répartition des résidences par assistante / gérant.

Nous comptons sur vous pour nous aider à accompagner cette évolution ; pensez à la ligne directe de l'assistante ! Envoyez vos mails à votre gérant(e) et à son assistante, cette dernière connaît souvent les réponses ! Sinon, votre gérant(e) prendra le relais. Cela peut vous permettre d'obtenir votre réponse plus rapidement, les gérants étant fréquemment en rendez-vous ou sur des chantiers.

Seule exception :

Pour toutes les réclamations concernant le chauffage et l'eau chaude, merci de continuer à suivre la procédure en avertissant votre intendant et si vous nous appelez, composez le numéro du standard 01 39 55 55 45 de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi jusqu'à 17h.

Vos contacts à la gérance

Danielle DORRIERE
danielle.dorriere@scc.fr • 01 39 23 17 22

Marion CORBIZET
marion.corbizet@scc.fr • 01 39 23 17 28

Résidence	Gérant	Résidence	Gérant
AUTEUIL	Claire HAVE	BAGATELLE	Virginie ESTEVE
CHAILLOT	Virginie ESTEVE	BRETEUIL	Claire HAVE
CONCORDE	Claire HAVE	ÉTOILE	François-Xavier CHARBONNEAU
DAUPHINE	François-Xavier CHARBONNEAU	FOCH	François-Xavier CHARBONNEAU
G1	François-Xavier CHARBONNEAU	GABRIEL	Claire HAVE
LONGCHAMP	Claire HAVE	GEORGE V	François-Xavier CHARBONNEAU
MONCEAU	Virginie ESTEVE	IÉNA	François-Xavier CHARBONNEAU
ODÉON	Virginie ESTEVE	LA MUETTE	Claire HAVE
ORANGERIE	François-Xavier CHARBONNEAU	LOUVRE	Claire HAVE
PASSY	François-Xavier CHARBONNEAU	MAILLOT	Virginie ESTEVE
PRÉ CATELAN	Claire HAVE	NEUILLY	Virginie ESTEVE
RANELAGH	François-Xavier CHARBONNEAU	OPÉRA	Claire HAVE
ST AUGUSTIN	Virginie ESTEVE	ORSAY	Virginie ESTEVE
ST JAMES	Virginie ESTEVE	PALAIS ROYAL	François-Xavier CHARBONNEAU
ST MICHEL	François-Xavier CHARBONNEAU	RIVOLI	François-Xavier CHARBONNEAU
TROCADÉRO	Claire HAVE	SOLFÉRINO	Virginie ESTEVE
TUILERIES	Virginie ESTEVE	ST CLOUD	Claire HAVE
VARENNE	François-Xavier CHARBONNEAU	ST GERMAIN	Virginie ESTEVE
		ST HONORÉ	Claire HAVE

Coordonnées des gérants

Standard : 01 39 55 55 45

Virginie ESTEVE : 01 39 23 17 23 • virginie.esteve@scc.fr

Claire HAVE : 01 39 23 17 24 • claire.have@scc.fr

François-Xavier CHARBONNEAU : 01 39 23 17 25 • francois-xavier.charbonneau@scc.fr

A compter du 4 avril : fermeture des loges des intendants, le samedi matin à 10h30

L'article 18-3 de l'avenant 84 de la convention collective des gardiens d'immeubles, en date du 13 novembre 2014, a modifié l'amplitude de la semaine de travail qui ne peut dorénavant excéder une durée de 47h30.

L'amplitude de la semaine de travail dans les résidences de l'ensemble immobilier de Parly2 étant de 49h, il convient de la diminuer de 1h30 par semaine.

Cet avenant étant applicable immédiatement, il a été décidé provisoirement de modifier l'horaire du début de la journée qui a été fixé à 8h15 au lieu de 8h.

Modalités définitives d'application :

OUVERTURE DE LA LOGE
Du lundi au vendredi :
8h00 - 12h00 et 15h00 - 20h00
Le samedi matin : 8h00 - 10h30

 **Catherine Rich**

Nouveaux arrivants à la gérance



Nous avons accueilli en juillet dernier **François-Xavier CHARBONNEAU** qui est venu renforcer l'équipe des gérants lors du départ de Madame DANA.

Bon nombre d'entre vous le connaissent déjà, vous avez

pu le croiser dans les résidences dont il a la responsabilité ou lors des assemblées générales secondaires de l'automne.

Voisin de Parly2 puisqu'il habite Versailles avec sa famille, gestionnaire d'immeubles depuis des années, François-Xavier a pris en main rapidement ses résidences et s'est facilement intégré à l'équipe qui apprécie son expérience et son humour ; c'est aussi le seul homme de la gérance !

Marion CORBIZET nous a rejoints le 1^{er} décembre dernier en tant qu'assistante copropriété.

Agée de 25 ans, titulaire d'un BTS Professions Immobilières, Marion était depuis près de trois ans chargée de gestion locative dans un cabinet immobilier et avait le souhait d'une nouvelle expérience dans les métiers de la copropriété.

Marion assiste les trois gérants pour certains de leurs immeubles et a commencé à se familiariser avec Parly2 en les accompagnant lors de certains rendez-vous dans les résidences.

L'esprit ouvert, attentive et investie dans son travail, toujours souriante, vous allez certainement l'apprécier !

Marion, François-Xavier, bienvenue à Parly2 !



► **Catherine Rich**

**Pour rester informés des dernières actualités de votre résidence et de la copropriété...
Connectez-vous sur www.parly2.com**



Les assemblées secondaires : taux de participation

Les assemblées des 37 syndicats secondaires se sont déroulées comme chaque année au cours du quatrième trimestre. Nous avons tenu également quelques assemblées spéciales en début d'année 2015, à la demande de certaines résidences souhaitant représenter une résolution qui n'avait pu être adoptée à la majorité requise.

Des efforts de représentation sont encore à faire pour certains !

N'oubliez pas qu'en participant aux assemblées générales, soit par votre présence, soit en donnant votre pouvoir, vous décidez de l'avenir de votre résidence !

ST HONORÉ	53,54
BRETEUIL	53,92
OPÉRA	46,75
ODÉON	67,41
CHAILLOT	53,55
SOLFÉRINO	51,65
ST MICHEL	55,18
MAILLOT	56,16
ORSAY	47,23
RANELAGH	64,59
ST AUGUSTIN	54,71
LONGCHAMP	66,12
DAUPHINE	52,42
PASSY	70,18
GABRIEL	60,61
ORANGERIE	64,31
VARENNE	56,16
LA MUETTE	57,01
LOUVRE	73,78

CONCORDE	66,47
ÉTOILE	67,22
GEORGES V	72,86
BAGATELLE	79,12
TUILERIES	67,61
ST JAMES	60,47
MONCEAU	46,25
IÉNA	59,39
RIVOLI	64,47
AUTEUIL	59,95
TROCADÉRO	65,55
PRÉ CATELAN	60,62
ST CLOUD	72,77
PALAIS ROYAL	80,76
FOCH	78,66
ST GERMAIN DES PRÉS	72,79
NEUILLY	74,92
GARAGES G.1	75,00
MOYENNE	62,94

► Catherine Rich

Loggiarama

19340 - LES CLAYES SOUS BOIS **VITRERIE - MIROITERIE**

DEPUIS LA CRÉATION DE PARLY2

QUALITÉ - RAPIDITÉ & EXIGENCE
Pour le professionnel et le particulier

MIROIRS - DOUBLES VITRAGES
DÉCOUPE DE VERRE - LOGGIAS
MAGASINS - VÉRANDAS
BOW-WINDOW
ALU - PORTES COULISSANTES
VOLETS ROULANTS - STORES INT/EXT



LOGGIARAMA : 6 rue du Président Kennedy, Z.I. du Chêne Sorcier - 76340 Les Clayes Sous Bois - Tél : 01 30 07 54 84 - Fax : 01 30 79 03 41
Email : loggiarama@wanadoo.fr - www.loggiarama.fr

Charges de copropriété : comment nous situons-nous ?

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) vient de publier la troisième édition de l'Observatoire des charges de copropriété du Grand Paris en 2014.

Les comparaisons valent ce qu'elles valent, compte tenu des spécificités de Parly2 : chauffage, syndic intégré, espaces verts, etc.

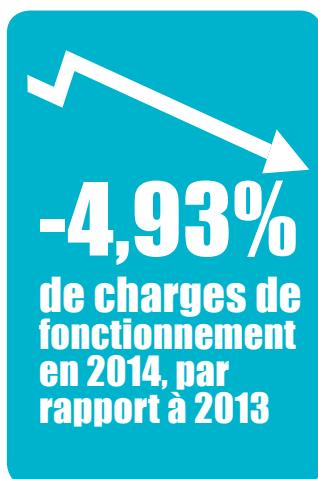
Mais la base de données de l'Observatoire est assez large (9 352 immeubles, dont un tiers à Paris et les autres dans les départements de la petite et la grande couronne), et sa méthodologie intéressante car elle s'appuie sur les états comptables légaux déclarés à l'administration fiscale et non sur des données déclaratives. Ses calculs reposent sur la notion de « surface assurée » qui comprend l'ensemble des bâtiments dont les parties communes, et pas uniquement la surface habitable.

Il est donc intéressant malgré tout de confronter nos résultats 2014 à ceux de la FNAIM en prenant en compte l'ensemble de nos charges de fonctionnement, syndicat principal + syndicats secondaires, et en les ramenant au mètre carré assuré :

Total des charges de fonctionnement 2014 au m² assuré

Étude FNAIM	34,06
Parly2	29,32

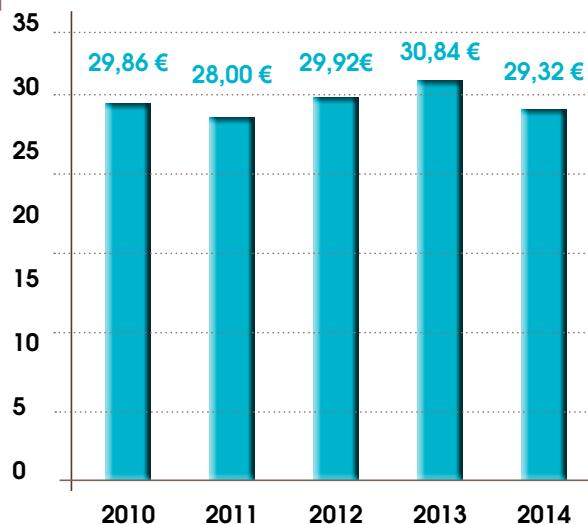
Sources : La Maison de l'Immobilier et la FNAIM



L'étude de l'Observatoire indique par ailleurs l'évolution des charges constatées entre le premier semestre 2014 et le premier semestre 2013. Il constate une baisse de 6,7% à Paris sur le premier semestre, en précisant que ce résultat tient principalement au chauffage, compte tenu de la clémence météorologique du premier semestre 2014. Cette baisse est une première depuis la création de l'Observatoire il y a 3 ans.

On peut là aussi comparer avec l'évolution des charges de fonctionnement sur notre propre copropriété. On constate (voir graphique ci-dessous) une baisse de 4,93% en 2014, et une quasi stabilité entre 2010 et 2014. Le mètre carré assuré était de 29,86 € en 2010, il est resté à 29,32 € en 2014.

Budget de fonctionnement syndicat principal + syndicats secondaires au m² assuré :



▶ Alain Cahen



La fibre optique à Parly2

Les avantages

Des débits plus élevés, symétriques et de meilleure qualité pour l'accès ultra rapide à Internet, à la télé HD, à la télé FHD en 3D, à la domotique et à de nouveaux usages, le tout en simultané, sur différents périphériques.

Déploiement dans les communes

D'après Orange, le déploiement de son réseau fibre, démarré en 2011, devrait s'achever fin 2015 au Chesnay et à Rocquencourt, sous condition du respect des contraintes de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) :

- Pour les zones moins denses, l'armoire PMI (point de mutualisation d'immeuble, pour nous de résidence) doit être située à l'extérieur des résidences, pour permettre le raccordement de quartiers pavillonnaires,
- 3 mois de carence sans commercialisation,
- 6 mois pour déployer le câblage dans une résidence, après la signature de la Convention.

Le déploiement dans nos résidences*

Pour les 11 premières résidences, complètement fibrées, à partir du mois de mars 2013, les habitants ont pu signer un contrat Fibre Optique (F.O.) avec Orange ou tout autre opérateur. Dans ce cas :

- Il aura été installé chez eux (via le fourreau aboutissant à leur appartement) un boîtier de raccordement optique (4 entrées et 1 sortie en F.O.),
- De là, en fonction de la position des téléviseur(s) et ordinateur(s), l'opérateur aura installé 1 modem F.O. dont le rôle est de transformer le signal optique en signal électrique compatible avec la « Box », qui répartira alors les flux Internet, télévision, téléphone,...

- Puis le raccordement aux différents terminaux aura été effectué via : des câbles Ethernet, HDMI, le réseau WI-FI, des live plug HD+ (utilisant le courant porteur des prises électriques existantes) ou des kits Fibre Optique.

Planning des travaux pour les 25 autres résidences, au 1^{er} février 2015

- 15 ont des conventions déjà validées et les travaux d'installation de la Fibre ont débuté fin février et devraient être terminés en fin d'année.
- Les 10 dernières résidences seront fibrées à la suite, au fur et à mesure du déploiement du réseau communal de Rocquencourt et du Chesnay.

Des réunions commerciales ont eu lieu en février 2015 (pour les 11 premières résidences), et d'autres seront organisées, en fonction du planning de déploiement évoqué ci-dessus.

► Paul Vidal & Benoist Labelle

- * - **11 résidences sont fibrées depuis 2013** : St Honoré, Opéra, Odéon, Chaillot, Solférino, Maillot, Georges V, Bagatelle, Auteuil, Trocadero, Pré Catelan
- **15 résidences seront fibrées en 2015** : Breteuil, Concorde, Dauphine, Étoile, Iena, Longchamp, Orangerie, Orsay, Ranelagh, Rivoli, St Augustin, St Cloud, St Michel, Tuileries, Varenne.
- **Resteront à fibrer** : les résidences situées à Rocquencourt et au bout de la rue de Louveciennes.



Point de terminaison optique



Connections Boîtier

Jonathan Toulemonde, nouveau directeur du centre commercial



Q. Jonathan Toulemonde, vous êtes le nouveau manager du centre commercial de Parly2, pouvez-vous vous présenter ?

33 ans, marié et père d'un enfant, mon profil littéraire et commercial m'a mené en 2006 au sein du groupe Auchan, à Moscou puis à Paris. J'ai ensuite rejoint Unibail-Rodamco en 2011, en tant que directeur du centre commercial régional de Villeneuve 2, à quelques kilomètres de Lille.

Depuis février 2015, directeur du centre commercial de Parly2, je supervise et j'anime une nouvelle phase de développement du centre.

J'ai la conviction que Parly2 peut séduire davantage de visiteurs. Il s'agit d'un formidable écrin qui a su, ces dernières années, se muer en un centre design et cosy. Mon objectif est que cet écrin continue de rayonner et de faire le bonheur des habitants vivant à proximité ; qu'il puisse dans le même temps être découvert par une clientèle plus éloignée, et pourquoi pas parisienne ?

Parly2 est aussi un mix d'enseignes inédit et inégalé, avec une offre particulièrement complète. Voici un argument que j'entends faire connaître encore plus et que je souhaite enrichir pour répondre avec justesse aux besoins des visiteurs.

Pour ce faire, je compte m'appuyer sur mon expérience. Travailler à Villeneuve 2 m'a appris à gérer un centre commercial de centre-ville, imbriqué dans son tissu local, et à réaliser des travaux sur les parties extérieures du centre, en tenant compte de l'environnement urbain immédiat. Cette expérience est nécessaire pour réaliser les travaux en cours et à venir à Parly2.

Q. Pouvez-vous nous faire un point sur les travaux importants du centre commercial ?

Nous poursuivons les travaux de rénovation des parkings. Nous procédons par phases afin de limiter le nombre de places de parking impactées ainsi que les nuisances sonores

et visuelles pour les habitants et les clients de Parly2. C'est un défi quotidien que de réaliser des travaux de cette ampleur tout en respectant les avoisinants et nous imposons des règles strictes aux entreprises. Une nette amélioration de la desserte des parkings va être réalisée grâce à la création de plusieurs rampes d'accès, des travaux de signalisation, de peinture et le jalonnement dynamique. L'achèvement est prévu fin octobre 2015.

Prochainement, nous lancerons la seconde phase de la rénovation du mail intérieur, notamment la partie de l'extension de 1987 située entre Truffaut et la Fnac afin d'offrir à nos visiteurs un parcours clients d'une grande qualité.

Il n'est pas envisagé d'élargir l'offre de restauration pour l'instant, mais une rénovation de la place du Marché.

Q. Les cinémas de Parly2 ont fermé au début de l'été 2014. Quels sont les projets de réouverture des cinémas ?

Un projet de cinéma comprenant 12 salles est à l'étude ; ces salles seraient installées dans le volume de l'ancien cinéma, ainsi que dans l'ancienne station BP. Cela offrirait aux spectateurs potentiels un choix plus important ainsi qu'un confort aux derniers standards et la mise aux normes d'accessibilité.

Q. Quelles innovations prévoyez-vous ?

Un nouveau service de garderie sera offert au rez-de-chaussée du centre. Le mercredi et le samedi, les enfants seront sous la responsabilité d'un animateur qualifié. Ce service sera ouvert les autres jours de la semaine mais ce sont les parents qui pourront profiter gratuitement de cet espace pour garder leurs enfants.

► Propos recueillis par Patrick Chapotot

Auto Lib'... été 2015

A l'initiative de la ville du Chesnay,

Auto Lib' proposera 30 véhicules sur 5 emplacements :



1. Avenue Charles de Gaulle, côté entrée hôpital MIGNOT,
2. Avenue Charles de Gaulle, en face de la résidence Concorde, côté Centre Commercial,
3. Rue Pottier, à proximité de la mairie, entre l'arrêt de bus et la sortie du parking,

4. Avenue Dutartre, en face de la sortie FNAC,
5. Avenue du Maréchal Leclerc, proche de la place de la Loi.

L'aménagement de ces emplacements nécessitera quelques semaines de travaux.



Lucien Hornik nous a quittés...

Parlysiens depuis l'origine, il a participé activement à la vie de notre copropriété : notamment comme président de la résidence Chaillot et délégué au CSS jusqu'en 2006, puis plus récemment comme membre du CSS de Saint-Honoré.

Homme discret, généreux et efficace, il laissera notamment les images des premières fêtes de Noël square Chardin où il s'était attaché avec tout le Conseil à développer le lien social et la convivialité.

Nous lui rendons sincèrement hommage et partageons la peine de sa famille.

Arbres tombés près de l'Arboretum

Les tennis situés à proximité de l'Arboretum sont des parties communes générales de l'ensemble immobilier de Parly2. Ces terrains sont protégés de la route par des arbres. De forts coups de vent ayant provoqué la chute de certains d'entre eux, cela nous a contraints à en abattre plusieurs en urgence.



Programme



Dîners - Conférences

Mercredi 15 avril à 19h

Mercredi 20 mai à 14h

Jeudi 21 mai à 19h

Dîner d'œnologie

Jeudi 26 mars à 20h

Stages Aquarelle

Lundi 23 mars de 13h30 à 16h30

Lundi 13 avril de 13h30 à 16h30

Animations jeunes

Vacances scolaires de printemps

Expositions

Du 16 au 29 mars

Du 7 au 17 avril

Du 12 au 22 mai

Du 26 mai au 5 juin

Du 9 au 19 juin

Du 22 juin à fin septembre

Bibliothèque

Café littéraire

Mardi 12 mai à 14h30

Dédicace

Mardi 2 juin à 14h30

Informatique



Résidence Auteuil – Trocadéro, Le Chesnay.
 Tél. : 01 39 54 43 47

Consultez notre site : www.clubars.com

L'art abstrait : par Laurence Chanchorle, 1h30 de conférence, suivie d'un dîner convivial. Les personnes seules seront accompagnées.
 « Comprendre l'abstraction de 1910 à nos jours » : nous parcourons l'historique de ce mouvement lié à la rupture de la représentation figurative de l'objet ou de la nature, en partant des peintres russes à Pierre Soulages en passant par Nicolas de Staël, etc.

Promenade Art Déco dans Boulogne (covoiturage).

Le Caravage : nous découvrirons lors de ce dîner-conférence le caractère naturaliste du peintre et sa technique du clair-obscur, qui ont révolutionné la peinture du 17^e siècle.

Dégustation Bourgueil : vin de Loire.

« Natures mortes composées avec des fruits »
 Base de la composition, construction, croquis, application à l'aquarelle.

« Les fleurs, la découverte de la fleur »
 Recherche de style, techniques, application à l'aquarelle.

Ateliers d'arts manuels pour les jeunes de 7 à 11 ans.

Les adolescents et les jeunes adultes de l'IME de l'association « La Rencontre » exposent leurs œuvres. Vous pourrez admirer leurs créations : dessins, peintures et objets en volume.

Les élèves de C. Jordan et de F. Le Champion.

Les élèves de V. Peirce et de T. Jaud.

Les élèves de P. Sourice.

Les élèves de C. Le Chatelier.

Les jeunes élèves de J. Baissard et de B. Atamian.

Ouverture pendant les vacances scolaires, consulter le répondeur ou le site.

« L'Europe au temps de la Renaissance ».

Rencontre avec Jean-Marc Barroso, auteur du livre « Le désert des reines ».

Des sessions sont proposées pour Tablette, PC et Mac.

L'art abstrait



▲ Vassily Kandinsky



▲ Nicolas de Staël

Vendu



Parly 2 - Au calme
Appartement de 5 pièces donnant sur square, proche du parc du Château du Centre Commercial et des écoles, grand jardin, cave et box.

Vendu



Dans vaste parc boisé,
piscine chauffée et tennis, appt en parfait état, séjour salle à manger, cuisine avec coin repas, SDB, salle de douche, 2 gdes chs possible 3, double vitrage, box.

Vendu



Cœur du Chesnay,
Appartement 3 pièces, en parfait état, comportant 2 chambres, parking en sous-sol.

Vendu



Parly 2 - Très belles prestations.
Appt de 5 pièces comportant 3 chs, 2 SDB, nombreux rangements, loggia double vitrage, dans résidence de 2 étages.

Vendu



Parly 2 - Proche écoles St Antoine.
Appartement 5 pièces avec séjour, 4 chambres, 2 salles de bains avec possibilité 2^{ème}, 2 WC, 2 dressings, cave et box.

Vendu



Parly 2 - Jolie vue sur square.
Appartement de 5 pièces avec 2 chambres, 2 salles de bains, cave, proche Centre Commercial

Vendu



Très calme et lumineux
Appartement 5 pièces avec 3 chambres, 2 salles de bains, cave, box, proche Centre Commercial et Parc du Château. Prévoir travaux.

Vendu



Parly 2 - Au cœur du Chesnay,
Appartement de 5 pièces avec 3 chambres, 2 salles de bains, cave, box, vue sur jardin dominant entièrement sur jardin privatif. Cave et parking.

16 biens vendus en
58 jours par CPH Immobilier
dans votre quartier...

Vendu



Parly 2 - Vue dégagée
Appartement 5 pièces, lumineux, donnant sur jardin, cave et parking, résidence tranquille.

Vendu



Parly 2 - Rénové
Appartement 4 pièces avec vue dégagée, vis-à-vis composé de 2 chambres, 1 salle de bains, parking, cave, 1 visite s'impose.

Vendu



Parly 2 - Lumineux
Appartement 3 pièces, séjour double avec accès à la loggia, cuisine américaine équipée, WC indépendant, cave et parking. Entièrement renové.

Vendu



Parly 2 - Lumineux,
Appartement de 3 pièces, séjour double avec accès à la loggia, cuisine américaine équipée, WC indépendant, cave et parking. Entièrement renové.

C'EST TOUT SAUF UN HASARD !

Vendu



Parly 2 - Calme et arboré
Appartement 6 pièces, lumineux et en bon état, composé d'un séjour triple sur balcon ouvert, 2 dressings, 3 chambres, 2 salles de bains, cave, box.

Vendu



Parly 2 - étage élevé, vue dégagée, Appartement 4 pièces donnant sur balcon filant avec loggia, cave, parking dans résidence avec piscine proche du centre commercial.

Vendu



Parly 2 - Double exposition.
Appartement 4 pièces avec 2 chambres, séjour double donnant sur terrasse, cuisine équipée, salle de bains, cave, parking en sous-sol.

Vendu



Parly 2 - Vue dégagée,
A proximité du Centre commercial, Appartement 4 pièces avec 2 chambres dont 1 avec balcon, séjour avec loggia, WC séparé, cuisine aménagée, Cave, parking.